**Conseil des Droits de l’Homme des Nations Unies**

**34e session du Groupe de Travail sur l’Examen Périodique Universel**

**Genève, 4 – 15 Novembre 2019**

**Intervention de la République d’Albanie**

**sur l’EPU de l’Irak**

**11 Novembre 2019**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Madame la Vice-Présidente,

L'Albanie souhaite la bienvenue à la délégation de l’Irak et la remercie d'avoir présenté son troisième rapport national.

L’Albanie salue l’amélioration du cadre juridique du pays et l'adoption de plusieurs lois relatives aux droits de l'homme.

L’Albanie se félicite de l’adoption de la stratégie nationale relative à la santé des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents et encourage la Chambre des Députés Irakienne à l’adoption rapide de la loi contre la violence domestique, conforme aux normes internationales.

L’Albanie apprécie les efforts pour améliorer la vie des enfants dans le pays, mais reste préoccupés du nombre extrêmement élevé d’enfants orphelins en Irak.

Nous souhaitons faire les recommandations suivantes :

1. Prendre toutes les mesures garantissant une plus grande représentation des minorités religieuses dans les domaines social et politique du pays
2. Instituer un moratoire sur la peine de mort en vue de son abolition

Merci Madame la Vice-Présidente.